

[http://cotedivoire-pr.ci/index.php?action=show\\_page&id\\_page=1374](http://cotedivoire-pr.ci/index.php?action=show_page&id_page=1374)

# **COMMUNIQUE FINAL DE LA DEUXIEME REUNION DU CADRE PERMANENT DE CONCERTATION**

# COMMUNIQUE FINAL DE LA DEUXIEME REUNION DU CADRE PERMANENT DE CONCERTATION

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président du Faso, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et Facilitateur du Dialogue direct inter ivoirien, s'est tenue à Ouagadougou, le jeudi 24 janvier 2008, la deuxième réunion du Cadre Permanent de Concertation (CPC) de l'Accord Politique de Ouagadougou.

Y ont pris part, outre le Facilitateur, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Guillaume SORO, Premier Ministre, Monsieur Henri KONAN BEDIE, Président du PDCI-RDA et Monsieur Alassane Dramane OUATTARA, Président du RDR.

Après l'examen et l'adoption de l'ordre du jour, le Premier Ministre a présenté aux membres du CPC, un rapport sur l'état de la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou et de ces accords complémentaires.

Le CPC a félicité le Premier Ministre pour les efforts déployés par le Gouvernement en vue de la réalisation des opérations majeures prévues par l'Accord Politique de Ouagadougou. Il s'est, en particulier, réjoui du choix de l'opérateur technique chargé des opérations d'identification et d'inscription sur la liste électorale, ce qui pourra permettre le démarrage effectif des Opérations d'identification et d'inscription sur la liste électorale.

Les membres du CPC ont convenu d'accorder désormais la priorité au processus électoral. Afin de garantir à la Côte d'Ivoire les élections ouvertes, libres, démocratiques et transparentes, susceptibles de consolider la paix et la réconciliation nationale, ils se sont accordés sur les points suivants :

## **1- S'agissant du processus électoral :**

Les membres du CPC ont décidé d'accélérer le processus électoral, notamment par :

- Les facilités d'inscription sur les listes électorales des nouveaux majeurs et des ivoiriens qui ont bénéficié des jugements supplétifs d'acte de naissance délivrés au cours des présentes audiences foraines en cours ;
- La réduction du délai légal de publication de la liste électorale ;
- La publication sur Internet de la liste électorale ;
- La représentation de toutes les parties signataires de Linas-Marcoussis dans les bureaux des structures déconcentrées de la CEI ;

## **2- S'agissant des mesures visant à consolider la paix et la réconciliation Nationale**

Le CPC a fortement recommandé un accès équitable des partis politiques aux médias d'Etat. Il s'est félicité du climat apaisé qui entoure le processus de sortie de crise et exhorte tous les acteurs de la scène politique à le renforcer. Le CPC en appelle également à toutes les forces politiques ivoiriennes, ainsi qu'à la presse nationale et internationale pour qu'elles agissent dans un esprit constructif, notamment en s'abstenant de tout propos de nature à troubler la paix sociale et à compromettre l'organisation de l'élection présidentielle prévue au plus tard à la fin du premier semestre de l'année 2008.

Les membres du CPC réitèrent leur remerciement à la Communauté internationale, particulièrement à l'Organisation des Nations Unies, pour sa disponibilité et son engagement aux côtés de la Côte d'Ivoire. Ils lancent un appel à tous les partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire pour apporter leur appui au processus de paix en cours.

Avant de clore leurs travaux, les membres du CPC ont rendu hommage au Président Blaise Compaoré pour son concours dans la recherche des solutions consensuelles aux problèmes de quotas d'intégration et des grades des éléments des Forces Nouvelles.

Les membres du CPC se sont félicités du climat favorable qui a entouré les travaux de leur rencontre et ont convenu de tenir leur prochaine réunion au plus tard à la fin du mois de mars 2008.

Fait à OUAGADOUGOU le 24 janvier 2008